

DEPARTEMENT DE L' AISNE  
MAIRIE

02260 LA FLAMENGRIE

### COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JANVIER 2021

Etaient présents : Pierre Allonsius, Jean-Noël Bertrand, Vanessa Delcour, Odile Caplain, Alain Thiéfaine, Marie Determe, Monique Lequy, Delphine Savareux, Jean-Charles Coupez, Stéphane Cuisset, Jean-Patrice Lejeune, Sandrine Heuclin, Agnès Rousseau, Jean Fourdrignier, Isabelle Lejeune

Assiste à la réunion : Lydie Clément

Le quorum étant atteint, le Maire, Jean Flourdrignier, ouvre la séance.

Désignation d'une secrétaire : Madame DETERME Marie

Adoption du procès-verbal de la réunion du 12 décembre 2020. Il n'y a aucune question, et le procès-verbal est adopté à l'unanimité

Subventions : la demande DETR (dotation d'équipement aux territoires ruraux) doit obligatoirement être déposée pour le 15 janvier dernier délai.

Il a été décidé de présenter 3 projets qui faisaient partie de notre programme municipal.

- Equipement du terrain de sports
- Accès au terrain de sports
- Ascenseur à la mairie

Le maire donne la parole à Pierre Allonsius, 1<sup>er</sup> adjoint afin de présenter le :

#### Projet d'installation d'équipement au terrain de sports

Pierre Allonsius présente le projet à l'aide du paperboard. 2 idées ont été retenues :

- City stade jumelé avec un skate parc
- City stage jumelé avec un pump track

Tous les conseillers ont reçu la documentation concernant ces installations ; il semble que le skate parc s'adresse plus à des jeunes adolescents beaucoup plus confirmés pour ce genre de pratique. D'autre part, nous ne pourrions pour l'instant qu'installer 5 éléments. Le pump track s'adresse lui à une population intergénérationnelle. Au niveau de l'emplacement, les deux propositions seraient installées sur l'ancien terrain omni sports. La surface correspond à ces deux installations. L'avantage est que le terrain est prêt et n'augmenterait pas la facture.

Le 2<sup>e</sup> projet recueille l'aval de toute l'assemblée et il est adopté à l'unanimité.

### Projet concernant l'accès au terrain de sport

Le maire rappelle que ce projet a déjà été évoqué à plusieurs reprises par la présente municipalité, mais n'a jamais abouti.

En effet, il semble indispensable qu'il y ait un accès en face de l'école, ce qui permettra aux enseignants d'emmener les enfants sur le terrain, ce qu'ils refusent catégoriquement actuellement à cause de la route nationale

Tout le monde est d'accord pour le projet présenté avec une entreprise de la région et Jean est chargé de présenter le dossier pour l'obtention des subventions.

### Projet ascenseur de la mairie ;

Jean rappelle que la mairie a un étage qui n'est plus occupé à ce jour. Afin de pouvoir réhabiliter les locaux et être en conformité avec la loi, il serait utile d'installer un ascenseur, ce qui permettrait à toute personne de monter y compris dans la salle des mariages.

Projet adopté à l'unanimité.

Jean est chargé de présenter le dossier pour l'obtention des subventions.

### Recrutement d'un adjoint technique territorial : présenté par Pierre Allonsius ;

Monsieur Carion Jean a fait valoir ces droits à la retraite. Il devrait cesser son activité professionnelle le 28 février 2021. 5 personnes ont postulé.

1 candidature a été retenue .

A ce jour, ce monsieur est chef d'équipe dans une entreprise d'espaces verts. Il possède le CACES, le certiphytos, il sait maçonner, a des notions en électricité... il semble être le parfait employé à « toutes mains ». Les conditions d'embauche lui conviennent (salaire, horaires, conditions de travail...)

Tout le monde est d'accord. Adopté à l'unanimité

### Création d'un poste d'adjoint d'animation territorial à temps complet et suppression du poste d'adjoint d'animation à temps non complet 25 heures. Présenté par Marie

Afin de permettre à Madame Balligand Sabrina d'occuper un emploi à temps complet -mairie- il serait souhaitable de transformer le poste de cet agent. En effet, elle est recrutée à la mairie sur un poste à 25 heures par semaine sur toute l'année (école, cantine, ménage, garderie) et 10 heures par le centre de gestion par contrat. Elle a été contactée et a donné son accord. Le coût pour la commune ne serait pas très important, compte-tenu que nous remboursions au centre de gestion le salaire, des frais de déplacements, des congés et des frais de fonctionnement.

Il n'y a pas de question. Tous les membres du Conseil sont d'accord pour la création du poste à 35 heures et la suppression du poste à 25heures.

### Régime indemnitaire RIFSEEP : présenté par Marie

Tous les conseillers ont reçu le tableau explicatif du versement du RIFSEEP

Elle rappelle que ce régime a été instauré en 2017 et a remplacé toutes les autres primes qui étaient versées au personnel territorial. Il se compose de 2 primes distinctes : l'IFSE (indemnité de fonction, de sujétion et d'expertise) et du CIA (complément indemnitaire annuel). Ces deux primes sont versées mensuellement aux agents de la commune. Le CIA doit être versé une fois par an, un acompte pouvant être payé avec la paie de juin. Une délibération de 2017 a décidé de le verser mensuellement. Des montants plafonds ont été votés lors de CM précédents.

Ces primes sont versées aux agents selon des critères très précis et suivant une notation qui doit être réalisée par le maire (ou la personne désignée) avec l'agent noté lors d'un entretien annuel.

Il est donc souhaitable et afin de respecter les agents, les conditions d'attribution, et le budget, de changer les montants prévus et de noter correctement et selon les compétences de chacun en précisant que les montants actuels ne pourront pas être diminués (sauf changement de grade, de nouvelle nomination...)

Il est donc proposé au conseil d'adopter, pour l'ensemble du personnel la grille suivante :

IFSE :	2 500 €/annuel
CIA :	1 500 €/annuel.

Il n'y a pas de question.

Adopté à l'unanimité.

#### **Adhésion au CNAS (comité national d'action sociale)** présentée par Marie

Tous les conseillers ont reçu la présentation du CNAS

Marie rappelle que la loi de février 2007 a fait obligation à toutes les communes d'adhérer à un organisme d'action sociale pour le personnel. Elle précise que le CNAS est l'organisme le plus représenté dans les communes. D'autre part, le CNAS est une association loi 1901 qui apporte des prestations très importantes et très intéressantes pour tout le personnel : accompagnement social, secours, prêt, prestation mariage, naissance, décès, logement, travail, véhicule, étude, rentrée scolaire, vacances... Le coût de l'adhésion a charge de la commune est de 212 € (pour 2020) par agent

Elle propose, si vous en êtes d'accord d'adhérer au CNAS à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021  
Tout le monde est d'accord et la délibération est adoptée à l'unanimité

#### **Location salle des fêtes et petite salle** : (présentée par Marie)

A ce jour, la location de la grande salle est de 200 € le WE pour les habitants de la commune et 260 € pour les personnes extérieures. La location de la petite salle n'est pas vraiment prévue mais se fait. Cependant, si on loue la grande salle (ou la petite) on a automatiquement la petite (ou la grande) en plus. Ce qui revient à dire que l'on a 2 salles pour le prix d'une. Il faut savoir que les 2 salles ne peuvent pas être louées en même temps à deux loueurs distincts car il n'y a qu'une cuisine. Cependant, il y a des portes qui séparent les salles et des toilettes au niveau des 2 salles.

Elle demande donc que les salles puissent se louer individuellement car elle ne trouve pas normal que les loueurs bénéficient des 2 salles et oublient souvent d'en nettoyer une, déménagent les tables de la cantine et ne remettent rien en place. Si les bénéficiaires veulent les deux salles, ils s'acquitteront des deux locations (petite et grande).

Proposition de tarifs :	grande salle	habitants de la commune	200 € le W.E.
		Extérieurs	260 € le WE
		Associations de la commune	gratuit
		Location 1 journée (Flamengrois)	100 €
		Locations 1 journée (extérieur)	150 €
		Vin d'honneur (pour tous)	100 €
		Café (pour tous)	40 €
	Petite salle	habitants de la commune	100 € le W.E.
		Extérieurs	150 € le W.E.
		Associations de la commune	gratuit
		Location 1 journée (Flamengrois)	80 €
		Location 1 journée (extérieur)	100 €
		Vin d'honneur (pour tous)	60 €
		Café (pour tous)	30 €

La délibération est adoptée à la majorité : 14 voix Pour  
1 abstention (Jean Patrice)

**Tarifs garderie et cantine pour les parents qui « oublient d'inscrire leurs enfants »**  
présenté par Jean

Depuis la rentrée scolaire et espérant que les parents inscrivent leurs enfants à la cantine et à la garderie, il a été conçu un document qui permet l'inscription des écoliers à la semaine. Ce document est à remettre tous les vendredis pour la semaine suivante.

Si certains parents jouent le jeu, d'autres ignorent complètement la demande. Si au niveau de la garderie, cela ne pose pas vraiment de problème c'est au niveau de la cantine que les problèmes arrivent.

Exemple : 70 enfants inscrits ---- 80 enfants à table

il est donc proposé aux membres du CM de majorer les prix « cantine » pour les récalcitrants en espérant que cela pourrait être une mesure dissuasive. Il est proposé une majoration de 1 € par repas non réservé. Le nouveau logiciel devrait rendre la tâche un peu plus facile pour les réservations. En principe, devrait être opérationnel pour la rentrée de février. Mais il faudra toujours que les Parents fassent les inscriptions.

La délibération est mise aux voix : 10 voix POUR  
5 voix CONTRE

Adopté à la majorité

**Convention avec le centre aéré de Clairfontaine :** présenté par Jean

Jean avait rencontré le maire de Clairfontaine qui lui avait exposé le problème. En effet, un certain nombre d'enfants de la Flamengrie fréquente le centre aéré de Clairfontaine. Jusqu'à présent, la commune de la Flamengrie avait refusé de signer une convention avec la commune de

Clairfontaine alors qu'elle l'avait signée avec la commune de la Capelle. Cependant alors qu'un accord verbal avait été donné sous réserve du vote, la commune de Clairfontaine a oublié de nous faire parvenir la convention. Nous l'avons reçu jeudi. Il est donc demandé à l'ensemble des membres du Conseil de se prononcer sur cette convention.

Pas de question, et elle est adoptée à l'unanimité.

#### Questions diverses

La commune possède un certain nombre de chaises et tables quelque peu usagées mais qui peuvent encore être utiles. Ce matériel pourrait être prêté moyennant un chèque de caution afin de le récupérer. Une caution de 150 € pourrait être demandée et restituée lors du retour du matériel.

Une convention pourra être faite dans ce sens.

Tout le monde est d'accord et trouve l'idée très bonne.

*Stéphane* : nous informe du décès de Monsieur RIBAUT Daniel, (ancien PDG du Poulet du Nord). Il va faire une insertion dans la page Facebook de la mairie.

Il a reçu un recueil sur les villages fleuris qu'il remet à Agnès pour qu'elle puisse voir comment organiser un village fleuri à la Flamengrie avec l'équipe de sa commission Nature et Environnement.

Il a également réuni la commission sport et culture : un certain nombre d'idées ont été émises. Entre autres une journée « associative » qui pourrait regrouper toutes les associations de la commune pour une présentation complète de leurs activités.

*Alain* : souhaite qu'aucune association ne soit oubliée. En ce qui concerne, la bibliothèque, il a commencé à faire le tri.

*Jean* : voudrait surtout que l'on n'oublie pas « la flamengrie ensemble » qui jusqu'à présent gérait pour ainsi dire toutes les animations

*Stéphane* : s'en occupe. D'autre part, il a réservé la « micro-folie » pour le mois d'avril. Il nous tiendra au courant

*Agnès* : a été contacté par Mme Barbier pour l'aide aux devoirs.

*Jean* : précise qu'il a rencontré 3 ou 4 fois Mme Barbier sur ce sujet. Il lui a demandé les textes qui obligeaient la commune à créer ce service. Il faut savoir que si nous mettons en place l'aide aux devoirs avec les enseignants, cela va générer des frais relativement importants.

Il n'y a plus de question et la séance est levée vers 21 h 30

La secrétaire,

M. DETERME

